

Centrale à béton :

RECY
REIMS/PRUNAY
REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
SAINTE MENEHOULD
SOIGNY-AUX-MOULINS

PEROTIN SAS
5 CHEMIN DE
LA PORTE AU CHAMPS

55120 Aubréville

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM
N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
31/03/2026	F01260300361	411640	F01260300361	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	DEPART					
PJNCNXA350	BETON NCN Dm20 CEM2 350	2.25	M3	127.50	286.88	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	2.25	UN	1.50	3.38	20 %
506	TAXE CARBONE	2.25	UN	1.50	3.38	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	2.25	UN	2.50	5.63	20 %
552	ECO-PARTICIPATION	2.25	UN	1.68	3.78	20 %

Mode de règlement : CHEQUE

Echéance : 15/05/2026

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT :	303.05 €
Total TVA :	60.63 €
Total TTC :	363.68 €
RESTE A PAYER :	363.68 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01260300361	F01260300361	31/03/2026	411640	PEROTIN SAS

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : DEPART DEPART						
31/03/2026	003306213	411640	PJNCNXA350	BETON NCN Dm20 CEM2 350	2.25	M3
31/03/2026	003306213	411640	552	ECO-PARTICIPATION	2.25	UN